

## Communiqué commun concernant le Fonds d'urgence pour le secteur ATL

À l'attention de Madame Bénédicte Linard, Ministre de l'enfance

Madame la Ministre,

Les milieux d'accueil de l'enfance constituent un outil indispensable d'une véritable politique d'égalité des droits entre tous les enfants et de conciliation des temps de vie. L'accueil de l'enfance répond à trois fonctions essentielles :

- éducative (lieux d'éducation et d'apprentissages),
- sociale (socialisation, réduction des inégalités, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)
- et économique (accès et/ou maintien sur le marché du travail pour les parents).

**Ce secteur, déjà au départ largement sous financé, est encore davantage mis à mal dans cette période de crise.**

Le secteur de l'accueil temps libre regroupe des structures d'accueil associatives et publiques accessibles et de qualité, reconnues par l'ONE, partiellement subsidiées. Il recouvre des réalités diverses adaptées aux besoins des parents et des enfants : accueil avant et après l'école (accueil extrascolaire), centres de vacances, écoles de devoirs... À ce titre, ce secteur offre un troisième lieu de vie à l'enfant, complémentaire à l'école et de sa famille, essentiel à son développement.

Si l'enfant, dans toutes ses dimensions, est au centre des préoccupations, l'accent est mis aussi sur le soutien à la parentalité, l'accueil de publics fragilisés, le soutien aux familles, le travail de proximité, la lutte contre la précarité.

L'ATL souffre d'un manque criant de reconnaissance dans la sphère publique et politique et est malheureusement largement méconnu. Il semble être considéré comme un secteur « parascolaire », englué dans les matières de l'école, comme une « garderie ». Cela ne correspond pourtant pas à la réalité des opérateurs et des enfants qu'ils accueillent, ni à la volonté et l'engagement du Gouvernement au début de sa législature (déclaration de politique communautaire).

Ce sont plusieurs centaines d'animateur-trice-s, d'accueillant-e-s, formé-e-s et motivé-e-s, qui accueillent chaque jour, avec des horaires décalés, et souvent sous conditions d'emploi précaires (CDD de quelques heures par semaine, statut ALE...) des milliers d'enfants dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis peu, des efforts importants ont été déployés pour professionnaliser le secteur et rendre son financement plus structurel.

Le secteur s'inquiète car malgré les nombreuses interpellations des opérateurs, aucune mesure de compensation de la perte de participation financière des parents **n'a encore été prise**. Comment dès lors assurer la viabilité financière sur du long terme de ce secteur essentiel ? Et comment ne pas réduire à néant les efforts de professionnalisation du secteur ?

Ce n'est pas acceptable. Cette **participation financière des parents est essentielle** à leur survie. Dans ce secteur spécifiquement : c'est elle qui permet de couvrir les emplois non prévus par la norme minimale actuelle et d'assurer des frais de fonctionnement comme les frais liés aux infrastructures qui ne sont pas couverts par des subsides.

Madame la Ministre, nous attendons du Gouvernement qu'une **enveloppe financière soit prévue** pour l'accueil temps libre dans l'enveloppe globale des Fonds d'urgence. Sans cette enveloppe, dégagée dès maintenant, de nombreuses structures ATL n'assureront pas leur viabilité sur du long terme. Ce qui inquiète les opérateurs, les travailleurs et les familles.

Au-delà de cet aspect financier, le secteur s'inquiète aussi de l'absence de perspectives organisationnelles. Comment dès lors proposer un accueil de qualité dans le respect des enfants, des parents, des travailleurs mais aussi des règles d'hygiène ?

Madame la Ministre, nous attendons de toute urgence des clarifications qui permettent au secteur de s'organiser au mieux pour être au plus près de ses fonctions essentielles liées au bien-être de l'enfant.

Cordialement,

BADJE  
Brulocalis  
CEMEA  
CHACOF  
CGSLB  
CGSP  
CNE  
COALA  
CODEF  
Comité de gestion de la Plateforme communautaire des coordinations ATL  
COSEGE  
CSC - services publics  
FAPEO  
FASS  
FFEDD  
FILE  
FPS  
FSMI  
IBEFE-Hainaut Sud – V.Monville  
Latitude jeunes - Solidaris  
Ligue des familles  
Promemploi  
SETCA  
SLFP – service publics  
UFAPEC  
UNESSA  
UVCW- Maxime Daye Président  
Vie Féminine